

# Chez nous et en France : catholiques et protestants au XVIe siècle

Autor(en): **Bossard, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229931>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un que je plaignais, c'était le directeur : quelle gymnastique ! Il sautait, se pliait, se faisait tout petit, tout grand, se tordait, se détordait, lançait ses bras un peu partout, pour ratisser ces mélodies, en faire un bouquet qu'il lançait tout en haut, faisait des « guili-guili » avec le glinglin... Et ça ronflait comme des orgues ; le son venait de partout. On le sentait dans les cheveux, en bas le dos, à travers les orteils. Le plancher zonnait... Quelle belle chose que la musique : on y serait encore, s'ils n'avaient décidé de s'en aller, coûte que coûte, vu qu'il y avait un bal, après.

Là, ce n'était plus de la musique,

c'était du jazz ! Pouah ! de ces ringues, avec des crouïes trompettes de la metzance, et qu'ils les bouchent encore, pour économiser le souffle. Ils avaient une équipe de la ville, cheveux noirs comme des corbeaux, avec des smoking, et ils ont fait danser ceux qui avaient le cœur de se grûler avec cette sorte d'espèce de musique.

Dans le temps, on ne dansait qu'avec une fanfare, du cuivre, rien que du cuivre, bien entendu. Maintenant, les jeunes ne savent plus : ils ne croient plus à la puissance des cuivres, et c'est pour ça que tout s'en va. C'est triste, hélas !...

St-Urbain.

## CHEZ NOUS ET EN FRANCE

# Catholiques et protestants au XVI<sup>e</sup> siècle

par Maurice Bossard

Il ne sera question, sous ce titre, ni de faire de la théologie, ni même d'évoquer, en historien, les épisodes de la longue lutte que se livrèrent, à l'intérieur de nos frontières et à l'étranger, protestants et catholiques. Notre propos est beaucoup plus modeste puisqu'il consistera dans une énumération commentée des principaux noms que, chez nous, chacun des deux partis se donna ou reçut de l'autre ; ensuite, nous examinerons brièvement l'origine de deux noms qui servirent de bonne heure, en France, à désigner les protestants et qui, à nous autres Suisses, ne sont pas indifférents.

Souvent, les noms que nous livrent nos documents et nos chroniques nous sont communs avec la France et, pourtant, certains d'entre eux semblent nous être propres ou encore être nés sur notre sol avant d'émigrer vers notre voisin de l'ouest, cela tout comme Genève fut, au temps de Calvin, le centre d'où rayonna la propagande « évangélique ».

Ce dernier terme est typique de la langue du XVI<sup>e</sup> siècle pour signifier *protestant*, mot qui ne devint fréquent

chez nous que plus tard. En effet, *protestant*, appliqué en 1529 aux princes allemands réformés qui protestèrent contre la diète de Spire, apparaît en France en 1546 ; mais, longtemps, il ne fut employé que pour parler des réformés allemands. Chez nous, je ne l'ai trouvé ni sous la plume de nos vieux chroniqueurs, ni dans nos documents de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

En revanche, les textes émanant de milieux catholiques de chez nous désignent généralement les réformés sous

le nom de *Luthériens* ; le protestantisme étant *la loi luthérienne, la religion luthérienne* ou même *la lutherie*, comme le dit le brave Pierrefleur d'Orbe. En 1533 et 1534, à Genève, Farel et ses compagnons sont qualifiés de *Luters* ou de *Leuthers*. On le voit, la pensée de l'initiateur de la Réforme hantait les esprits catholiques de chez nous, qui semblent avoir ignoré totalement les divergences qui séparaient Luther de Zwingli sur plus d'un point de doctrine. Or, les « Luthériens » de chez nous, qu'ils soient Bernois ou Zurichois, étaient en fait zwingliens.

Si les protestants étaient appelés du nom de celui qu'on estimait être leur chef, les catholiques, eux, étaient universellement désignés par leurs adversaires par le nom de *papistes* ; les territoires catholiques portant le nom de *papisterie* ; la messe, les complies ou les vêpres étant comprises sous la dénomination de *cérémonies papales ou papistiques*. Comme le pape a son siège à Rome, on prit aussi chez nous l'habitude de désigner ses partisans du nom de *romanistes* ou de *romanisques*.

Au dévouement des catholiques pour le Pontife romain, les protestants opposent la fidélité à *l'Évangile*, de là l'emploi de ce nom pour désigner la nouvelle confession. Ainsi, en 1535, à Genève, l'expression *estre d'évangille* est l'équivalent de « être protestant ». *Évangélique* et *évangéliste*, voilà deux beaux noms que se donnèrent de bonne heure les protestants. Ce qui est plus curieux, à mon sens, est que certains catholiques ne leur contestèrent pas ce titre puisque un document genevois de 1533, émanant de milieux catholiques, parle de faire élire uniquement des « *sindicos non evangellistas* ». Peut-être, les catholiques genevois pouvaient-ils laisser à leurs adversaires leur beau nom vu que, pour eux-mêmes, ils en avaient

choisi un plus beau encore : n'étaient-ils point, en effet, les *chrestiens*, ou mieux encore *les bons cristiens*, termes que l'on retrouve aussi bien sous la plume de l'évêque Pierre de la Baume que sous celle de la clarisse Jeanne de Jussie.

Un autre aspect de la lutte verbale que se livraient catholiques et protestants était celui du problème de l'ancienneté de chacune des deux croyances. Si, assez rapidement, il faut le dire, on prit l'habitude de parler de *la nouvelle loi* ou de *la nouvelle religion* pour signifier le protestantisme, il est intéressant de constater, cependant, que les protestants tentèrent, au début de leur pénétration à Genève, de s'arroger le privilège de l'ancienneté. En effet, un document réformé genevois qualifie le dominicain Guy Furbity de *prescheur de la nouvelle foy* parce que fondant ses sermons sur des affirmations de saint Thomas d'Aquin et d'autres Docteurs de l'Église relativement modernes. Au contraire, les protestants y sont dits *de l'ancienne foy*, du fait qu'ils se réclament de l'Évangile, de saint Paul et des anciens Pères de l'Église.

Une autre manière, beaucoup moins ambiguë que la précédente, de distinguer les deux confessions, était de les dénommer par le genre de culte que chacune rendait à Dieu. C'est ce qui se fit. Bientôt, chez nous et ailleurs, *messe* devint l'équivalent de « catholicisme » ; *prêche* et *sermon* signifiant « protestantisme ». Si les termes de *messe* et de *sermon* n'ont rien de particulier pour nous, en revanche, le mot *prêche* est intéressant car il se pourrait fort bien que ce mot soit originaire de notre Suisse romande. En effet, alors qu'en France, il n'apparaît, selon les dictionnaires historiques, pas avant 1550, il est chez nous plus ancien et antérieur à la Réforme. Un document d'Orbe de 1489

parle du *prechoz* fait en temps de Carême ; en 1530, à Genève, il est aussi question de *prêche* pour désigner la prédication catholique. Il semble bien qu'alors *prêche* fut emprunté par les tenants de la nouvelle confession pour désigner leur culte dans lequel la prédication était l'important. Avec l'expansion du calvinisme en France, le mot *prêche* s'y serait répandu. A noter encore que, dans le Valais, *prêche*, sous ses diverses formes patoises, signifie le sermon fait par M. le curé (locution qui serait inhabituelle en France) et que, dans de nombreuses régions vaudoises, *pridzo* est l'équivalent de « temple, église ». Cette dernière évolution sémantique n'a, du reste, rien d'extraordinaire chez nous puisque les fiches du *Glossaire* des patois de la Suisse romande nous révèle que, dans le canton de Neuchâtel, *sermon* a fréquemment le sens d'église.

Que penser de la dénomination *la religion* pour dire le protestantisme ? Nous la trouvons en 1560 dans les écrits de Bonivard. Serait-elle une création protestante, bien que, par la suite, les catholiques l'aient admis, mais en y ajoutant, implicitement ou explicitement, l'épithète ironique de « pseudo-réformée » ?

L'on pourrait encore trouver bien des noms que se donnèrent chacun des deux partis. Disons seulement qu'ils sont, en général, fort injurieux pour l'adversaire et souvent manquant d'originalité, à l'exception, sans doute, de ce curieux titre de « mahométistes » que Jeanne de Jussie décerne à deux protestants, perturbateurs d'une prédication de Carême.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil vers la France, nous y verrons que, dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le terme de *huguenot* va être dans toutes les bouches. Ce mot, comme

l'a démontré M. Henri Naef, est une altération de *Eidnot* ou *Eiguenot*, nom sous lequel on désignait à Genève (bien avant la Réformation) les partisans de l'alliance avec les Confédérés (*Eidge-nossen*). Peu à peu, de politique, ce parti devint confessionnel, les protestants y devenant la majorité, alors que les catholiques soutenaient leur évêque, allié finalement à la Savoie.

Moins connu et plus curieux encore est le terme de *Fribou* pour désigner en Poitou les protestants. Un poème en patois poitevin de 1572 parle à plus d'une reprise des *Fribou* qui vinrent mettre le siège sous Poitiers. Certains philologues ont mis ce nom en rapport avec Fribourg - en - Brisgau ; mais, aujourd'hui, l'on pense volontiers qu'il dérive de notre bonne ville de Fribourg en Suisse. Cette ville, restée catholique, mais entourée d'États protestants, aurait été assimilée à ses voisins quant à la religion. La distance — très grande pour l'époque — peut expliquer dans une certaine mesure cette confusion. Bien que scientifiquement rien ne soit prouvé, il est, tout de même, assez piquant de se dire que Fribourg, la citadelle catholique de la Suisse occidentale, aurait été à l'origine d'un nom désignant, dans l'ouest de la France, les Réformés.

PHARMACIE - HERBORISTERIE

**V. CONOD**

LAUSANNE

Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques

Ord. pour toutes caisses maladie